



Air France

L'INCOMPREHENSION TOTALE !!!

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



COMPTEUR CHS

HEURES SUP, VACS SUP, HEURES MAJORÉES, RNP (Repas Non Pris), ...



Vérifier sa fiche de paie est devenu quasiment impossible. Les salariés exaspérés par cette situation sont de plus en plus nombreux. Les règles « paie » appliquées sont si complexes qu'elles en sont kafkaïennes.

Autre manque de transparence : les compteurs CHS (baisse incompréhensible du compteur, débit immédiat mais crédit en fin de cycle, ...).

Pour enfoncer le clou :

Nous avons interpellé la Direction EA concernant le suivi par le salarié des différentes "Mesures JO" (à la main du Manager) , celle-ci nous a répondu : « Tout sera en e-RH !!! »

Nous conseillons, donc, aux salariés de bien vérifier le compteur de CHS, un oubli étant vite arrivé.

Et nous demandons à la Direction EA de faire le nécessaire pour que chaque salarié puisse faire le suivi en temps réel de son compteur.



Vos représentants CFE-CGC



Adhésion :-)

Le mail : isoacfecgcaf@gmail.com

Le site : CFE-CGC Air France/ Exploitation Aérienne